

NOTE A PROPOS DES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES DE LA VIE PROVENÇALE AU XVII^e SIECLE

Il faut se méfier des « vues d'ensemble » trop disproportionnées à l'état des recherches¹ mais cette note me fut demandée, on me pardonnera cet écart. Dans une question compliquée, le mieux est d'être clair lorsque c'est possible, indicatif si les recherches ou les documents font défaut. Un avantage pour les historiens démographes sur leurs collègues : les aspects démographiques structurels et permanent des années 1700-1750, les mieux connus, sont très proches de ceux du siècle précédent, si l'on met entre parenthèses le problème des crises démographiques, des troubles et des famines. Les données familiales, lorsqu'elles peuvent être reconstituées et observées statistiquement, n'ont pas subi de modification démographique particulière lors des grands changements d'ambiance politique, intellectuelle, économique qui suivent la mort de Louis XIV en 1715. Il n'y a pas de « style régence » en démographie sous Louis XV à ses commencements. De ce fait, les certitudes qui se sont accumulées ces dernières décennies sont un précieux point de départ, car il faut aller du connu vers l'inconnu, dans la mesure où l'inconnu ne l'est pas trop.

1. ESQUISSE D'UN BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

L'orientation bibliographique concernant les aspects habituels de la natalité, de la fécondité, de la nuptialité, de la mortalité et de la mobilité villageoises peut donc énumérer sans scrupules déplacés les recherches sur ces questions qui portent sur la période 1700-1750, car des signes « d'archaïsme » se manifestent dans ces résultats en 1770 ou 1780, et il est peu probable que la période antérieure à 1740 fût très différente, dans ses caractères permanents, des années 1610-1700.

Une orientation bibliographique sur ces aspects de l'histoire provençale ne peut guère oublier ceux du Languedoc, bien que le Rhône fit barrière

1. Même une hypothèse doit être fondée sur des recherches lorsqu'il s'agit de province aussi étendues.

autant que le peuplement et les arrière-pays divers entre ces deux provinces très originales dans leur système de coutumes et de traditions. On se reportera donc aussi bien à E. Le Roy Ladurie (*Les paysans du Languedoc*, Paris, 1966) qui a le premier défriché ces questions en pays « méridional », qu'à une recherche qu'il dirigea à l'époque (Alain Molinier, *Sérignan*, 1968) ou à l'article de G. Frèches dans *Population*, 1971, n° 3, pp. 499-518, pour son analyse du système des dénombrements fiscaux dans cette généralité en particulier (*La population du Languedoc et des intendances d'Auch, de Montauban et du Roussillon aux XVII^e et XVIII^e siècles*). Les ouvrages plus techniques sur la démographie historique, même s'ils ne portent pas spécialement sur la région méditerranéenne, ne peuvent pas rester à l'écart de ces méditations sur un siècle assez difficile, techniquement, à connaître, pour des raisons de documentation, et, même, tout simplement, d'écriture, avant 1630-1640².

En ce qui concerne l'est du Rhône, les pentes alpines, l'oultre-Siagne, il n'est guère raisonnable, pour ce qui concerne les aspects démographiques, de renvoyer à R. Baehrel (*Une croissance : la basse Provence rurale, fin du XVI^e siècle-1789*, Paris 1961) comme il est possible de le faire sur d'autres points. Sa contribution (« La haine de classe en temps d'épidémies », *Annales ESC* 1952), n'est guère instructive sur les épidémies. Le seul aspect que nous évoquerons des réponses, trop brèves – mais sûrement justes – qu'il donna aux problèmes compliqués du peuplement villageois en Provence, est celui de la date à laquelle les finages furent complètement peuplés et où l'excès de terres à cultiver par rapport aux effectifs de cultivateurs présents devint, par un renversement difficile à prouver, un surnombre des ménages ou des cultivateurs potentiels sur les terroirs limités ou les parcelles labourables perdues dans les rochers. Il situe ce tournant très important vers 1730 pour la Provence, mais celui-ci varie nécessairement selon les endroits, dans le cloisonnement et l'enchevêtrement de la microgéographie des pays calcaires. Cette réponse globale pose le problème.

En ce qui concerne les structures, observées avec précision par reconstitution des données familiales à partir des registres paroissiaux proches d'un « XVII^e siècle long », on ne peut guère citer que des monographies qui n'ont pas été publiées. Tout d'abord le village de Cabris, dans les Alpes-Maritimes, qui a fait l'objet d'un dépouillement par l'INED, non publié pour la période 1670-1740. Des recherches du même genre, mais sur des périodes plus courtes et plus tardives ont été menées dans le cadre de mémoires de maîtrise. La population de Lambesc de 1700 à 1740³ ne peut pas se distinguer sensiblement de ce qu'elle fut entre 1660 et 1700, l'ordre étant rétabli un peu partout à cette date, ce qui avait semble-t-il une influence sur la nuptialité, sinon sur

2. Les innombrables statistiques ou renseignements sur les dénombrements fiscaux cachés dans le *Dictionnaire Géographique des Gaules et de la France* de l'Abbé EXPILLY (1766) concernent surtout son époque, Provence et pays voisins. Les articles « Population », « Provence », bien d'autres par des digressions sont intéressants.

3. M. ZIEGLER D'AMICO, *La population de Lambesc de 1700 à 1740*, Mémoire de maîtrise - Université de Provence, Aix, 1974.

le reste. Les aspects démographiques de Simiane (1705-1789)⁴, de Saint-Antonin et de Puyloubier (1700-1791)⁵, de Blégiers (malheureusement trop petit hameau, 1700-1791)⁶ sont très proches d'un XVII^e siècle démographique à la rigueur encore présent sous Louis XVI, et même plus tard par certains aspects : la mortalité au-dessous d'un an atteignait encore 200 ‰ à Marseille en 1860-1870⁷. Les mariages et les premières naissances à Aix et à Marseille en 1690-1692 ont aussi fait l'objet d'une étude exhaustive⁸. Malgré la publication de quelques petits recensements nominatifs de paroisses, comme celui de Montplaisant en 1644⁹ ou de Rognonas en 1696 (voire celui de Mirabeau en haute Provence en 1745¹⁰), le grand dénombrement provincial d'Expilly est encore la meilleure base de départ pour apprécier les chiffres de Lebret en 1716. Quoiqu'on fasse, même s'il s'agit des registres paroissiaux, dès qu'il s'agit de la mortalité, les problèmes d'accroissement de la population sont souvent impossibles à préciser dans le détail. Multiplier le nombre moyen des baptêmes par un taux de natalité de 40 ‰ environ paroisse après paroisse donne sans doute le nombre d'habitants le plus proche possible d'une réalité moyenne. Un village de 900 à 1.100 habitants, avant 1760, enregistre dans son baptistère de 35 à 50 baptêmes ou ondoiemens par an, c'est-à-dire sur dix ans une quarantaine en moyenne par année complète. Toute prétention à plus de précision est très mal acceptée par la statistique et par la démographie car il ne s'agit pas de données familiales comme dans la reconstitution des familles mais de données censitaires primitives et très imparfaites. Ne parlons pas des dénombremens de l'époque : on utilisait parfois pendant vingt ou trente ans les mêmes listes ou les mêmes chiffres retrouvés dans une délibération quelconque, pour éviter une nouvelle enquête à des gens, même consuls (qui avaient à faire aux champs) sur des gens, surtout les moins achalandés, qui étaient eux aussi aux champs. De ce fait, à partir des registres de baptêmes ou de mariages (un village de 900 à 1.100 habitants enregistrerait 8 mariages au XVII^e siècle, remariages compris, s'ils sont tous enregistrés et si des feuillets qui en notent un ou deux ne sont pas perdus) il n'est pas difficile d'évaluer à peu près le peuplement des communautés, dans les décennies où ce nombre n'est pas incohérent.

4. J.M. BERTRAND, *La population de Simiane de 1705 à 1789*, Mémoire de maîtrise - Université de Provence, Aix, 1975.

5. MANA et BUY, *Saint-Antonin et Puyloubier 1700-1790*, Mémoire de maîtrise - Université de Provence, Aix, 1976.

6. P. DEREUSME, *La population de Blégiers. Aspects démographiques*, Mémoire de maîtrise - Université de Provence, Aix, 1976.

7. J. MATHIEU, *Marseille. Statistique et Histoire*, Marseille 1879 (p. 42).

8. M. VANZINI et M.P. POIGNANT, infra vote 15, de façon plus détaillée.

9. *Annales de Démographie Historique*, 1970, pp. 441-462 et commentaire sur la structure des ménages dans P. LASLETT (sous la direction de), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, 1974, p. 237 et sq.

10. Cité par J. VIVIAN, Essai démographique sur la commune de Mirabeau (*Annales de Haute-Provence*, 1972, n° 267, pp. 65-70). Un érudit local, mort en 1922, a "reconstitué" les familles de Saint-Rémy pour les XVI^e et XVII^e siècles.

10 bis. Pour les aspects les plus généraux de la question, voir l'article de F. LEBRUN, « Les crises démographiques en France aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans *Annales E.S.C.*, 1980, n° 2, pp. 205-235.

Il est certain que des recherches plus nombreuses dans ces registres multiplieraient les exemples de cette constance de la natalité en l'infirmant de temps en temps par d'extraordinaires anomalies statistiques.

La fin du XVII^e siècle, marquée par les catastrophes frumentaires et climatiques de 1693-1694 et 1709-1710 même en Provence, et plus localement, par les poussées épidémiques de 1699, 1704-1705 et surtout 1720, est mieux connue que son milieu et ses commencement : signalons aux passionnés de ces problèmes (chronologie et extension des crises démographiques, ampleur et durée des mortalités, explication et signification de ces événements) les articles « blés » dans l'inventaire des archives de l'intendance de Provence, comme un minimum à feuilleter tout à fait suggestif¹¹. Les archives communales contiennent sûrement des documents nombreux : les années où les plaintes des villages, les lettres des consuls, les notations de prix du blé - 35 Lbs au lieu de 8 à Ayragues vers 1631¹² — se multiplient, correspondent en tout cas assez bien aux mauvaises récoltes générales des années 1630, 1649-1650, d'autres peut-être. L'interprétation de ces pages d'écriture d'une lecture difficile n'est pas toujours ce qu'on croit : telle correspondance d'apparence désespérément angoissée peut tout aussi bien décrire l'angoisse des marchands (ou de deux ou trois ménages) qu'une catastrophe générale identique à celles du reste du royaume. De ce fait, et comme il y a d'autres aspects à observer en démographie historique contentons nous de signaler de tels sujets de travaux.

Dans une note de ce genre, on peut traiter les questions successivement : aspects de la fécondité et plus généralement des résultats de recherches à partir des données familiales ; problème de l'extension dans les régions méridionales des grandes famines attestées dans le royaume entre 1600 et 1730 ; densités rurales au XVII^e siècle ; stagnation ou accroissement du nombre des habitants ; les villes, et surtout les ports de basse Provence, seules agglomérations supérieures au bourg, malgré d'incroyables prétentions, fondées sur les remparts ou le statut épiscopal, vers l'intérieur. Comme ce qui manque le plus, ce sont les résultats précis, qu'il soit permis d'en présenter quelques-uns sous les têtes de chapitre citées plus haut.

2. FECONDITE, MORTALITE, NUPTIALITE : L'EXEMPLE DE LAMBESC

Quelques données numériques sont transposables sans problème particulier un demi-siècle auparavant au moins.

11. *Inventaire de la Série C*, Tome I, par Louis BLANCARD, Marseille, 1884 (C 273 et sq). Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.

12. 110E BB3. Je crois par un parcours superficiel de ces délibérations situer ces textes, d'après une indication non cotée de l'inventaire à partir du folio 375, en particulier 386 (Tarascon) et sq. « Grande disette de graines, plusieurs habitants sont obligés de manger de l'herbe ; le blé se vend jusqu'à 35 livres la salmée. Les consuls vont à Tarascon demander des secours, etc. » (folio 386 ?) (Inventaire par Paul de Faucher, 1873-1874, complété en 1932 après le versement de ce fonds aux Archives Départementales.

Calculés sur 92 familles dans lesquelles l'âge de la mère à la fin de son mariage dépasse 50 ans (49 ans), les taux de fécondité de Lambesc (mariages célébrés en 1700-1724) sont les suivants¹³ :

	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
15-19	0,232	0,483	0,383	0,400	0,266	0,116	0,000
20-24		0,489	0,452	0,347	0,282	0,170	0,036
25-29			0,458	0,287	0,243	0,075	0,018
30-34				0,331	0,347	0,171	0,007
35-39					0,286	0,136	0,024
40-44						0,114	0,023
45-49							0,053
Ensemble	0,232	0,435	0,440	0,331	0,286	0,143	0,053

De tels taux sont typiques de campagnes les plus fécondes du royaume (un taux de 0,400 signifie une naissance tous les trois ans ; 0,200 tous les six ans), mais non pas de toutes les campagnes provençales : la mortalité des premiers mois est telle dans ces bourgs qui sont aussi des relais de poste et des étapes que la durée moyenne de l'allaitement maternel s'en trouve diminuée au point de rapprocher les maternités ; dans ces unions où la mère atteint la cinquantaine le taux de mortalité infantile atteint 354 % dans cet échantillon, et dans les années qui suivent le premier anniversaire 0,228 et 0,200 ce qui laisse un peu plus de 500 survivants à cinq ans sur 1.000 naissances, et 310 à quinze ans. Cette fécondité élevée s'explique donc par des naissances plus rapprochées que dans la moyenne provençale : entre le mariage et la première maternité il s'écoule dans la moitié des cas moins de 12 mois, en moyenne 14,3 mois. Dans les unions qui durent encore au quarante neuvième anniversaire de la femme cet intervalle protogénésique serait de 17 mois en moyenne, et de 12,7 dans les autres. Les intervalles suivants sont très courts pour la Provence... ou pour le XVIII^e siècle (1730-1791)¹⁴.

Entre le premier et le second enfant	Entre 2 ^e et 3 ^e	Entre 3 ^e et 4 ^e	Entre 4 ^e et 5 ^e	Anté-pénult.	Pénultième	Dernier
22,1	24,2	27,5	28,2	29,3	30	39

Il y a un pourcentage élevé de conceptions pré-nuptiales (52 sur 712 premières naissances) 7,8 % contre 4,7 % à Marseille et 4,8 % à Aix en

13. M. ZIEGLER D'AMICO. *La population de Lambesc op. cit.*

14. Majorité de ces monographies, sauf Lambesc, Simiane, et les premières naissances de 1690-1692.

1690-1692¹⁵. La descendance moyenne de ces 92 familles est de 592 soit 6,4 naissances par famille, un peu plus si l'on compte quelques naissances survenues hors de la paroisse et les ondoyés décédés enregistrés parmi les sépultures ou omis, environ 5 % dans les contrées méridionales où la mortalité endogène est très forte, et donc les décès des premiers jours. La descendance atteindrait donc à Lambesc 6,8 ou 7 naissances, tous âges au mariage ensemble. Les 68 remariages n'ont que 96 enfants, soit 1,48 par mariage en moyenne. Dans d'autres régions comme l'Auvergne les remariages sont au contraire aussi féconds que les premiers mariages¹⁶.

Les mariages interrompus par un veuvage avant que la femme ait atteint la cinquantaine, soit 180 cas, ont une fécondité du même genre :

15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
0,365	0,456	0,376	0,355	0,270	0,209	0,075

La descendance de l'ensemble des mariages est en moyenne de 4,2 naissances, ce qui est à peu près la moyenne d'enfants par mariage avant 1750, lorsqu'on divise le nombre total de baptêmes de la Provence par celui des mariages. En 1787 il naît encore dans la généralité d'Aix dans les campagnes (villages ou hameaux, bourgs comme Lambesc) 4,3 enfants par mariage, et pour tout le royaume 4,2 au total¹⁷. On observe qu'il y a encore beaucoup de naissances après 40 et même 45 ans, malgré une certaine approximation des âges au mariage. Cette fécondité élevée après 35 ou 40 ans s'observe encore plus nettement d'après les taux de seize familles nobles lambescaines. Il n'y a donc dans ces deux échantillons de mariages célébrés en majorité sous Louis XIV aucune espèce de volonté de limiter le nombre des naissances.

La mortalité élevée à tous les âges, aussi bien qu'à l'âge adulte seul, explique le caractère plus ou moins impensable de ces attitudes conjugales¹⁸.

15. M. VANZINI et M.P. POIGNANT. *Les Mariages de 1690 et leurs premières naissances jusqu'en 1692 à Aix et à Marseille*, Mémoires de maîtrise - Université de Provence, Aix, 1974). Les premières naissances recherchées dans la paroisse du mariage, (4 paroisses à Marseille, 3 à Aix) surviennent, dans l'échantillon ainsi limité, entre le 9^e et le 11^e mois dans 42,5 % des unions à Marseille et 40 % à Aix, et avant 1 an dans 48,5 % et 44,8 % des situations. A Marseille, 212 mariages sur 583 ont une première naissance dans la paroisse et à Aix 125/290, c'est-à-dire 36,4 % et 43,1 %. 75 % et plus des conjoints et conjointes étaient analphabètes à la signature dans les deux villes : cette observation recoupe des idées assez justes, le temps ayant passé, émises à l'INED dans les années 1950 sur la relation entre scolarisation et responsabilisation des natalités.

16. I. BAUDINO, *La population d'Arconsat de 1699 à 1791* (mémoire de maîtrise - Université de Provence, Aix, 1986).

17. CHEVALIER DES POMMELLES, *Tableau de la population de la France, 1789*.

18. Les mariages dans lesquels la femme atteint 49 ans étaient 14,5 % des mariages célébrés en 1700-1724 : l'âge moyen au mariage étant de 23 ans, seuls les mariages célébrés en 1717-1724 — l'étude se terminant à l'année 1740 — diminuent quelque peu ce pourcentage, qui est en réalité de l'ordre de 18,5 % dans cet échantillon ; il peut atteindre 30 ou 40 % et plus ailleurs dans l'échantillon MF, mais non pas dans l'ensemble des fiches M. (mariages dans la paroisse).

Au moment du mariage, c'est-à-dire vers 10-29 ans, 54 % des conjoints ou conjointes n'ont déjà plus leurs parents, 15,2 % ont encore leur mère, 6 % le père seul. Seuls 24,5 % de ceux et celles qui convolent peuvent présenter leurs futurs beaux parents à leur promise ou à leur promis. Cette mortalité adulte forte est générale au XVII^e siècle : elle explique le taux de nuptialité plus élevé avant 1700 qu'après : une population mariée plus jeune et des remariages plus fréquents. A Lambesc le taux de nuptialité dépasse 8 en 1710, 1720, 1730, 1740. Le mariage des filles est plus précoce que ce qui est admis pour des régions voisines ou lointaine du royaume : la moitié sont mariées à 22 ans 6 mois et la moyenne est de 23 ans ; au contraire les garçons se marient plus tard : 28 ans en moyenne, et il faut attendre 27 ans pour que la moitié soient établis. Les nobles se mariaient encore plus tard — il s'agissait à Lambesc surtout de militaires — 32 ans ; et les fiancées avaient en moyenne 27 ans, ce qui est original, car on admet en général que dans la noblesse les filles se mariaient avant 20 ans très fréquemment. Il s'agit plutôt, il est vrai, dans ces statistiques, des familles souveraines.

Le terrible hiver de 1709 a été catastrophique dans ce gros bourg céréaliier : le nombre moyen de sépultures des registres passe de 103 en année ordinaire à plus de 400 en 1710. On peut appliquer à cette crise désastreuse en Provence une formule de Pierre Goubert : le « terrible hiver » serait moins celui du froid de janvier 1709 que celui de la famine en 1710. En juillet de cette année-là le nombre des décès est dix fois celui des autres années. Par contre, la peste de 1720 passe inaperçue, dans les registres tout au moins, mais peut-être aussi dans la réalité : j'attribue, comme les médecins de l'époque, ces espèces d'immunité très fréquentes en 1720 à la présence d'écuries nombreuses au rez-de-chaussée de presque toutes les maisons et au suint des chevaux qui imprégnait tout dans ces bourgs de relais, d'étape, d'agriculture et d'institutions. Catastrophique pour la mortalité infantile, ces fumiers, ces chevaux et ces mulets écartaient, paraît-il, la peste. Les troupeaux de moutons avaient peut-être le même effet, mais ils étaient à l'extérieur des villages, dehors ou dans les « patis », et ce serait dès lors moins évident.

3. AUTRES SITES

Cette recherche a nécessité le relevé de 1.002 mariages entre 1700 et 1740, dont 290 sans descendance, étant pour la plupart allés s'établir dans les paroisses limitrophes (28,94 % de fiches sans descendance à Lambesc, et 31,85 à Meyrargues pour 1730-1789, les pourcentages s'accroissant quelque peu si la mobilité matrimoniale augmente dans le village étudié après 1750)¹⁹. Des 712 fiches restantes, 368 n'ont pu entrer dans les calculs : après 1724 l'âge au mariage n'est plus mentionné dans les actes et la recherche des baptêmes, toujours très longue, aurait allongé le travail de manière excessive. A quelque chose malheur est bon : ces résultats portent très précisément sur les mariages antérieurs à 1724 et dont les conjoints sont en majorité nés avant 1700. Ce

19. N. MULLER, *La population de Meyrargues de 1730 à 1791*, mémoire de maîtrise - Université de Provence, Aix, 1974.

compte rendu en fait apparaître l'apport considérable si l'on consent à aller du connu vers l'inconnu. Encore faut-il discerner ce qui est caractéristique de Lambesc en 1700-1740 de ce qui est caractéristique de cette période à Lambesc ! On voit d'ailleurs assez mal quelle « révolution démographique » aurait pu s'intercaler entre 1660 et 1740²⁰.

Lorsque les recherches sur le XVI^e siècle et la province sont rares, par difficulté technique voire impossibilité et par inintérêt des chercheurs, on ne peut résister au plaisir de citer de façon isolée une contribution tout à fait opportune, assez complète, et scientifiquement peu contestable. Si l'on veut une confirmation de ces résultats ou des nuances selon la résidence (ville ou bourg et campagne ou « village provençal », ni ville ni campagne) ou selon la microrégion géographique (pays d'Aix, pays rhodanien, céréalières et abondants ; basse Provence orientale et outre-Siagne, céréalières mais « scabreuses » et très contrastées à l'époque jusqu'à des cas d'isolat villageois ; haute Provence dans sa diversité, très provençale jusqu'à Digne et Barcelonnette, carrément alpine plus haut), il vaut mieux envisager séparément chacun des comportements géographiques principaux et « tableter », comme dirait R. Baehrel, sur une inertie suffisante de ces situations avant 1750 pour juger de ceux de 1630 à partir de ceux de la fin du siècle (1670-1730), connus avec une relative précision.

La fécondité évaluée par ses taux, ensemble ou selon les âges au mariage, a été observée par dépouillement complet et cohortes successives, même s'il s'agit d'effectifs peut-être insuffisants pour un calcul aussi précis, dans le cas de Cabris²¹, village perché d'outre-Siagne, qui avait avec Mousteyret 1.386 habitants vers 1765. Le problème technique posé par cette reconstitution des familles a été la proportion assez faible de mariages dont la fin pouvait être retrouvée - 125 - par rapport à ceux pour lesquels on l'ignorait - 147 - et à ceux qui avaient été célébrés²² ailleurs mais dont la descendance était baptisés au village - 272. Encore le relevé n'a-t-il commencé qu'avec les mariages de 1690-1719 (la première des cohortes étudiées) et non par ceux de 1670-1689 comme dans les autres villages de l'échantillon²³. Les taux de fécondité, pour l'ensemble de cet échantillon d'un sud-est qui va de Bourg-en-Bresse à Saint-Chély d'Apcher²⁴, diminuent à partir des mariages postérieurs à 1740. Ces taux de fécondité qui ne concernent la Provence que par Cabris (1.737 habitants

20. A l'exception de la restauration des autorités législatives et administratives provinciales et locales, et de l'ordre civil en milieu rural et urbain.

21. Viguerie de Grasse. Dépouillement effectué par l'INED dans le cadre de son enquête rétrospective par sondage de 1958. Résultats publiés dans « Population », 1978, n° 4-5, (10 villages et bourgs du quart Sud-Est, entre Bourg-en-Bresse et Saint-Chély d'Apcher).

22. L. HENRY, *Fécondité des mariages dans le quart Sud Est de la France*, « Population », 1978, 4-5, pp. 855-882.

23. « La date de fin d'union reste inconnue lorsque le conjoint survivant, non mentionné dans l'acte de décès, meurt dans une autre paroisse ou n'est pas enregistré comme veuf ou veuve d'Untel ». (*Population*, 1978, p. 862).

24. L. HENRY, id. Saint-Chély d'Apcher était un carrefour de chemins muletiers « d'importance nationale », comme on dirait en géographie économique de nos jours. D'où probablement le grand nombre des décès par convulsion tétanique aux âges périnataux.

sur 9.109 au recensement de 1821) « sont dans l'ensemble très voisins de ceux des mariages d'avant 1770 dans le quart nord-ouest sauf à 15-19 ans où la fécondité est plus faible dans le quart sud-est » (p. 869).

La fréquence des conceptions pré-nuptiales ne dépassait guère 45 % à Cabris comme à Saint-Chély, soit 4 % des premières naissances. L'âge moyen à la dernière maternité en 1690-1739 dépasse 40 ans pour les femmes mariées après 20 ans (71,4 % de l'échantillon du sud-est où Cabris figure à raison de 125 mariages sur 743) ; la moitié des femmes mariées à 20-24 ans ont un ou plusieurs enfants après 41 ans 5 mois²⁵.

L'étude des mariages célébrés à Simiane de 1704 à 1789²⁶ lorsqu'il s'agit du taux de fécondité des « familles complètes » où la femme atteint 49 ans en état d'union, soit à peu près 25 ans de mariage (l'âge moyen s'en situait à 25 ans dans ce village), tient compte des mariages conclus avant 1764, dans lesquels ceux de 1704-1740 sont les plus nombreux. Les résultats sont donc au moins indicatifs des années du « siècle de Louis XIV » (1660-1715). Calculés sur 69 mariages dans les 133 dont la fin d'union est connue par la reconstitution des données familiales à partir des « registres de l'état civil ancien », les taux de fécondité par âges sont les suivants :

15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	MFR
0,378	0,400	0,316	0,292	0,243	0,118	0,024	8.855

Nous ne dirons pas que ces taux ressemblent à ceux du quart nord-ouest du royaume avant 1700. Ils sont plus faibles dès 25 ou 30 ans : alors que le « quart sud-est » (qui contient Cabris) avait un taux à 30 ans égal à 0,425 environ, il n'est à Simiane (avant de tenir compte des ondoyés décédés ou d'omissions retrouvées) que de 0,304. A 30 ans une femme mariée avait un enfant tous les trente-six mois environ « dans tout le sud-est » et un tous les 37 mois à Simiane. Il s'agit de moyennes. En réalité les intervalles dans ces familles complètes étaient plus courts :

Protogénésique	1-2	2-3	3-4	4-5	Anté-pénult.	Pénultième	Dernier
Nbre de mois : 17	31	26	29	31	28	32	35,5

Le MFR (indice de fécondité des mariages)²⁷ indique la fécondité sans limitation de la descendance, quasi-universelle avant 1740. D'autres indices très évidents de cette absence de volonté ou de pratique de limitation des

25. L. HENRY, « Population », 1978 n° 4-5, p. 878 et sq.

26. J.M. BERTRAND, *La population de Simiane, op. cit.*

27. Somme des sept taux de fécondité multipliée par 5.

naissances, par exemple en cessant d'avoir des enfants lorsque ceux qui sont nés avant 35 ans ont passé les âges périlleux de la petite enfance (jusqu'à huit ans), confirment cette « attitude devant la vie » : à Cabris 35 % des enfants naissent dans des familles ayant huit enfants et plus ; à Gargas (département du Vaucluse) 36,4 %²⁸ ; à Géménos 39,6 % (mariages de 1690-1740)²⁹. Citons pour comparaison Crulai (mariages de 1675-1744)³⁰, où cette proportion n'est que de 30 % et la France de 1985 où elle est de 2 % ! Par la fréquence des mariages à descendance très nombreuse, la Provence de l'époque aura même des aspects archaïsants, Louis XVI régnant : à Géménos comme à Ventabren ces pourcentages dépassent encore 36 % après 1750³¹. Lorsqu'on observe que les taux de fécondité par âges sont inférieurs à ce qu'ils sont dans d'autres régions et qu'on les qualifie de « faibles » il faut s'entendre sur le sens de ce mot ! Un enfant tous les 35 mois, beaucoup de naissances au-delà de 40 ans, 38 à 40 % des enfants issus de mariages ayant huit naissances et plus, la moitié des femmes étant encore mères au-delà de 42 ans, il ne s'agit pas là de signes de malthusianisme. L'évolution constatée après 1740 ne concerne guère que les démographes très spécialisés. Elle est à peine perceptible. Raison de plus pour étendre les résultats sans trop de crainte, de cette période connue vers le règne de Louis XIII, voire au-delà.

A Géménos, village³² de 850 habitants vers 1690 (869 en 1716) 170 mariages conclus entre 1690 et 1749 ont eu 791 naissances, sans les enfants décédés à la naissance, enregistrés quelquefois avec les sépultures, mais pas encore à cette date. Il y a en outre quelques naissances survenues dans une paroisse voisine (cas de métayers changeant de terres ou de femmes accouchant chez leurs parents). Il y aurait donc eu 839 naissances au moins, c'est-à-dire pour les 170 mariages conclus de 1690 à 1749 et dont la date de fin d'union a été retrouvée en moyenne près de cinq naissances par mariage, ce qui est très élevé si l'on pense que la moitié de ces mariages n'ont pas duré vingt ans et que la moyenne ne dépassait guère (sans les ondoyés décédés ou naissances retrouvées) 4,5 pour le royaume.

Voici le détail de ces taux de fécondité :

Mariée à	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
15-19	0,359	0,459	0,305	0,282	0,224	0,024	0,000
20-24		0,373	0,295	0,271	0,186	0,088	0,014
25-29			0,433	0,287	0,267	0,113	0,020
Après 30 ans				0,545	0,326	0,240	(N.O.) ³³

(*) Non observé.

28. INED, échantillon rétrospectif par sondage, 1958. Tiré à part, offert par l'auteur.

29. M. TERRISSE, résultats à paraître dans un volume d'*Essais en démographie Historique en Provence (XVI-XVIII)*. A Ventabren, près d'Aix, (mariages de 1726-1773) ce pourcentage est encore de 45 %. (Olivier GORCE, *La population de Ventabren de 1726 à 1773*, mémoire de maîtrise - Université de Provence, Aix, 1986).

30. L. HENRY, *Crulai, Paroisse normande*, 1958, pp. 123 et sq.

31. O. GORCE, *La population de Ventabren*, op. cit.

32. M. TERRISSE, reconstitution des familles de Géménos, mariages de 1609 à 1791.

Il s'agit des 122 familles dans lesquelles l'épouse a atteint 49 ans en état d'union, et sans qu'y soient ajoutées les omissions des registres déjà considérées précédemment. Ces taux ne sont pas très élevés en comparaison de ceux de l'époque, mais la descendance dépasse six naissances par mariage alors que les moyennes calculées par l'INED pour les mariages de 1720-1739 (par exemple), qui peuvent nous servir de référence, étaient de 6,05 dans le sud-ouest, 5,87 dans le nord-ouest, 6,31 dans le sud-est et 7,16 dans le nord-est.

A titre indicatif et pédagogique à la fois, ajoutons les moyennes sommairement établies (« comme il ne faut pas le faire » mais il s'agit d'un groupe de paroisses très proches et à proximité d'Aix) de neuf communautés provençales dont les registres ont été dépouillés et les données familiales reconstituées pour les mariages de 1730-1791, sauf Simiane³³, La Fare³⁴ et Géménos³⁵ étudiés à partir de 1690-1700. Les taux de fécondité, qui signifient ce qu'ils signifient sans plus, et qu'il faut majorer quelque peu si l'on veut leur faire évaluer la fécondité réelle des années 1670-1730, à la fois parce qu'ils ne comportent pas les 5 % d'ondoyés décédés et un certain nombre de naissances survenues ou baptisées hors de la paroisse, parce qu'on distingue ici et là une diminution du nombre total des naissances après 1750 en Provence et parce que la stérilité d'origine pathologique fausse l'observation, ne font pas apparaître de grands changements entre 1700-1749 et 1750-1791.

Taux de fécondité de neuf paroisses des diocèses d'Aix et de Marseille pour 1730-1790 (moyenne) :

15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	MFR
0,348	0,449	0,389	0,350	0,263	0,147	0,034	9.900

On pourrait dire pour 1670-1715 en mettant l'évolution au plus haut :

0,350 0,455 0,400 0,360 0,270 0,150 0,040 10.125

Ces mariages conclus lorsque l'homme avait en moyenne 27 ans et la conjointe 23, ce qui est plus précoce que dans les villages plus continentaux, présentent des intervalles entre conceptions et naissances assez différents mais la moyenne se situe dans la norme de l'époque :

0-1	1-2	2-3	3-4	4-5	Antépénultième	Pénultième	Dernier
13	26	28	28	28	30	31	34

33. J.M. BERTRAND, *op. cit.*

34. S. BIANCHI, *La Fare-les-Oliviers de 1700 à 1791*. Mémoire de maîtrise - Université de Provence, Aix, 1976.

35. M. TERRISSE, résultats parus et à paraître, cf. supra. (D.H., 1985).

Le pays d'Aix entre Berre et Durance est majoritaire dans ces calculs. Le nombre moyen de naissances par famille complète n'est pas très élevé pour l'époque : 4,5 à 5,5 souvent 6,5 à Lambesc, 6 à 7 à Ventabren. Mais un pourcentage très élevé de familles ont 7 naissances et plus, l'infécondité précoce ou temporaire des autres étant peut-être explicable par la progression des causes de stérilité. La quasi-absence de documents médicaux ou familiaux ne permet guère d'approfondir ces calculs : le taux de mortalité avant le premier anniversaire, sans que soit effectuée aucune correction pour tenir compte des ondoyés décédés omis et des nourrissons décédés dans les premières semaines, atteignait 231 ‰ (moyenne de neuf taux de mortalité infantile). Dans la réalité il a pu dépasser ce chiffre pourtant élevé : la mortalité de la seconde année et du sevrage était très supérieure à ce qu'on observe ailleurs. La progression de la stérilité avec l'âge était plus rapide, sans que la fécondité des femmes ultérieurement fécondes, c'est-à-dire compte non tenu du dernier accouchement, soit plus faible qu'ailleurs³⁶. Il s'agit d'indices concordants d'une situation pré-médicale et climatique aggravée. Il est difficile de préciser par des documents historiques contemporains de valeur explicative cette aggravation. Des médecins parlent de la chlorose et des pâles couleurs en certains lieux ruraux³⁷. Les causes de décès des premiers mois insistent sur les convulsions, peut-être tétaniques³⁸. Dans les villes, les lettrés et les médecins s'en prennent aux maladies stérilisantes que les prostituées auraient rendu endémiques³⁹. L'accumulation des causes possibles n'est pas une explication, mais plutôt le seul témoignage, assez vague, des contemporains sur ce sujet. Tout ce qui concernait la naissance était incroyablement négligé et bâclé, abstraction faite de la constance de ces problèmes en ambiance pré-médicale : les mères en étaient affectées autant que les nouveaux-nés.

Sans chercher à assombrir la situation méridionale il faut bien admettre, surtout pour la période qui nous occupe ici, que l'accroissement de la population évalué par Pierre Goubert à des taux insignifiants n'est pas une vision pessimiste de ces questions. Si certains la contestent pour le royaume entier il est difficile de trouver par ici plus de 550 à 600 survivants pour 1.000 naissances à 5 ans : que dire alors des survivants au mariage, voire à 15 ans ! Les résultats plus favorables proviennent en général d'un sous-enregistrement des décès avant 1 an, évalués à 160 ou 180 ‰ quand ils dépassaient 200 en général. Un taux de 195 ‰ a pu constituer d'heureuses exceptions climatiques, pédologiques, épidémiologiques ou autres. On ne peut pas penser à un sous-enregistrement considérable devant quelques taux de 190 à 200, mais lorsque ces chiffres sont plus bas, ils ne sont qu'archivistiques. Il est probable, l'allaitement maternel étant général dans le midi, que seule cette mortalité était de nature

37. F. RAYMOND, dans son *Mémoire* (1778-1779).

38. Aussi bien dans J. Graunt, que dans J. Sussmilch, dans la *Statistique Suédoise*, ou à Genève (A. PERRENOUD, *La population de Genève du XVI^e au début du XIX^e siècle*. (Genève, 1979). Chapitre IV, n° 2, 3, 4 et chapitre V).

39. ACHARD, *Tableau historique de Marseille*, 1789, p. 238.

à diminuer l'intervalle entre les conceptions et qu'il n'est pas nécessaire de parler de mises en nourrice généralisées pour expliquer par la reprise des relations entre les couples le grand nombre de familles ayant eu sept ou huit naissances et plus.

4. L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE

Une originalité provençale ne pouvait guère provenir d'une situation plus brillante, en matière d'accroissement du nombre des habitants, des conditions, ni du nombre des survivants à 5 ans ou au-delà. La stagnation du nombre des habitants, s'agissant de toute la province et non de telle ou telle communauté, entre 1600 et 1700, n'est pas complète, mais il est difficile d'en supposer l'accroissement plus fort que celui proposé par P. Goubert pour le Beauvais, ou le XVII^e siècle en général, sans entrer dans des discussions académiques dont les bases statistiques manquent⁴⁰ : lorsque la moitié des nouveaux-nés d'une génération disparaît avant cinq ans, il est difficile d'imaginer un doublement de la population en trente ans ou en un siècle. Le dénombrement d'Expilly donne pour « population légale » à la Provence en 1765 698.168 habitants⁴¹. La haute Provence, définie dans ses deux départements actuels, comptait pour 134.020 habitants dans ce total, (59.339 dénombrés dans l'élection de Gap (Dauphiné) en 1730). On évoque sans cesse une sorte d'invasion migratoire venue de haute Provence, mais elle était faible dans les faits : 134.020 habitants ne peuvent pas entretenir par leur migration une population de 564.000 habitants ! Il faudrait en effet pour que cela fût et que ce mythe soit confirmé que les conditions de mortalité au-delà du Verdon aient été plus favorables qu'en deçà : elles ne s'amélioreraient guère avant les vallées subalpines. Si l'on évalue le nombre total des conjoints venus des diocèses de haute Provence à Marseille, on en trouve en 1740, date de la plus grande mobilité, 158 dont la moitié n'a pas de descendance enregistrée à Marseille et donc, pour la plupart, est répartie ; 75 immigrants des deux sexes s'établissaient annuellement dans la ville la plus typique de cette immigration. Dans les campagnes le dénombrement d'Expilly ne fait apparaître que 3.883 « étrangers provençaux » dans les villages de haute Provence en 1765 (une fois écartés Aix, Marseille, les Terres adjacentes, Arles, Marseille, Toulon), c'est-à-dire 0,55 %. C'est peu pour parler d'une invasion des « gavots ». Ne parlons pas des « étrangers non provençaux » : une fois écartées les mêmes circonscriptions administratives, il y en avait 1.128 dans les villages. Pour qu'un pays se vide de sa population il faut des attirances et des difficultés exceptionnelles. Ce n'était absolument pas le cas, sur l'un et l'autre point, de la haute Provence

40. P. GOUBERT, *Beauvais et le Beauvaisis*, Paris, 1959, pp. 41-45.

41. Si l'on multiplie par 5, le nombre moyen des baptêmes des années 1690-1701 comme Expilly en 1765, on obtient le nombre d'habitants le plus proche possible, sans recensement ni dénombrement, de la réalité du moment. Il serait de $21.311 \times 26 = 556.086$ (+ 21,4 %, car il n'y a que 78,6 % de la population recensée dans les Communautés de 1690-1701, ou à peu près).

avant 1800 ! Dans les sociétés agricoles d'avant 1800 il n'y avait pas de disparités interrégionales de nature à faire apparaître le champ du voisin comme un paradis, surtout quand il se travaillait à la main, ce qui était le cas passé le Verdon et jusqu'à Aix. Même au plan des mentalités, de tels engouements, que les chiffres ne font pas apparaître, ne sont guère probables.

De ce fait, la basse Provence étant laissée à elle-même, pour ainsi dire, il n'est pas possible que l'accroissement y dépassât un taux proche d'une stagnation positive que l'on admet plus ou moins pour le XVII^e siècle. Evidemment si le royaume est passé de seize millions vers 1600 à vingt et un vers 1700, c'est un accroissement de cinq millions (35 %), mais pour 110 années et pour 42.000 paroisses, soit 1,1 par paroisse et par an. Le taux d'accroissement (2,89 ‰), était la moitié du taux d'accroissement naturel, à termes égaux, de la France de 1669. Ce n'était pas le surpeuplement si un village de 1.000 habitants en gagnait 2,9 par an : entre 1600 et 1700 il gagnait 290 habitants supplémentaires (moyenne).

Cet accroissement augmente après 1715. Gémenos est évalué à 869 habitants vers 1724 et en compte 1.240 d'après Expilly, c'est-à-dire 371 de plus en un demi-siècle (43 % de plus). Mais il est évident qu'on ne peut pas rapporter ce pourcentage à l'avant-1715 : il ne resterait plus que 617 habitants en 1665, 265 en 1615, et quoi pour la douzaine de siècles précédents ? Bref, « l'idée de croissance » cadre mal avec la connaissance qu'on a de ce siècle, comme avec la simple logique démographique.

Toutefois, une circonstance favorable a pu faire soupçonner un XVII^e siècle triomphant en Provence. On a peut-être surestimé l'importance des grandes épidémies de peste et des famines par rapport à des causes de mortalité plus insidieuses, comme la variole, les épidémies de la petite enfance, la sous-alimentation chronique, la mortalité périnatale, ce qui a conduit à débattre de l'existence des crises démographiques sous les climats méridionaux, qu'ils fussent affectés ou non par le « petit âge glaciaire »⁴². Il vaut mieux partir de ce que les contemporains ou les historiens ont observé ailleurs puis se limiter à ce qu'on peut constater et à un état de la question.

Outre les témoignages que l'on pourrait découvrir avec beaucoup de patience dans les délibérations communales⁴³, quelques documents comme cette lettre relative à l'hiver de 1709 à Marseille, publiée en 1918⁴⁴, ne permettent pas d'ignorer cette crise de subsistance. Mais des questions se posent : celle de 1693-1694 fut-elle aussi nette ou seulement perceptible ? 1675, 1662, 1649-1654, 1629-1630 en s'éloignant de la « période proche », sont-elles la chronologie principale des crises frumentaires provençales ? Ou bien, s'il y en eût, se produisirent-elles à d'autres dates ? Si la Provence, par

42. Ce qu'une thèse en cours décrira sur des bases archivistiques considérables. Cf. *Provincia*, 1988, conférence de G. Pichard.

43. Les seules délibérations communales d'Eyragues, lues en 1860 par Paul de Faucher, occuperaient un chercheur sérieux des années !

44. E. DUPRAT, « l'hiver de 1709 à Marseille », in « *La Race* », 1918.

son climat, échappait en général aux pluviosités estivales excessives, l'exportation de ses grains vers d'autres provinces n'y avait-elle pas les effets pervers de la crise elle-même ? Dans le cas des crises, ne se ravitaillait-elle pas en Méditerranée de manière à écraser les prix locaux ? Et le schéma des crises provençales est-il le même que celui que l'on a défini ailleurs ?

Il convient de partir des réalités. Bon an mal an, « année commune », la Provence produisait à peu près le blé qu'elle consommait. Tous les experts de l'époque — et les témoignages sont nombreux au XVII^e siècle — sont d'accord sur ce point : R. Romano en cite huit entre 1684 et l'an XIII, dont cinq antérieurs à 1730⁴⁵ : alors que madame de Sévigné note vers 1676 qu'on « moissonne jusqu'au pied des remparts de Marseille », un auteur ou un responsable des mêmes années, sans cesse cité jusqu'en 1860, certifie que le terroir n'aurait pas nourri les 50.000 habitants de la ville plus de trois mois. Il est vrai que l'orge, les fèves, les légumes secs constituaient un complément important au XVIII^e siècle. Qu'en était-il avant 1700 ? Il n'est question que du blé mais l'orge était la céréale traditionnelle qui a pu abonder depuis longtemps. Le seigle ne concernait guère que les véritables zones alpines, bien qu'on en cultivât pour lier les vignes et faire des pailles. L'avoine était rare. Quoiqu'il en soit l'orge à deux rangs, paumèle ou « pomoule » est une céréale discrète dans les archives, antérieures à 1750 et le blé barbu ou le blé de Turquie, qu'il s'agisse dans l'esprit des auteurs du maïs ou des formes de l'orge barbu, est absent des listes de produits. On discerne mal quelle quantité de blé aurait pu être distraite de la consommation locale ou de la sous-consommation locale en cas de récolte médiocre lorsqu'il y avait catastrophe ailleurs, pour venir en aide aux provinces voisines. Il n'y a pratiquement pas de commerce de blé avant sa structuration par les édiles marseillais vers 1730 désireux de ne plus revoir le spectacle de 1709-1710 dans la ville. Leur ambition n'allait guère plus loin jusqu'à la libération de ce commerce⁴⁶. Avant 1709 il n'y avait rien de ce genre et une cargaison de blé était une sorte d'aubaine sur les quais marseillais. On revient d'ailleurs à cette situation lorsque le plat pays dut à nouveau nourrir Marseille, entre autres ports, pendant le blocus de l'an II : Gémenos contribua par M. de Jouques pour 60 charges de blé à son magasin. De 1579 à 1730, sous la rubrique « blé » de la série C, il n'est question que de rappel d'avoir à dissuader les accapareurs pour que les récoltes soient consommées sur place, sans collecte ou avec la moindre collecte possible. Sans m'occuper de ces problèmes j'ai cru percevoir des textes dignes des témoignages de contemporains souvent cités, par exemple dans les délibérations d'Eyragues, en 1629, 1631, 1634, où il est question de blé coûtant 35 L au lieu de 8 la charge et qu'il faut aller quérir à Tarascon où il s'en trouve encore. De quoi s'agit-il exactement ? Après chaque gros hiver du XVIII^e siècle, les archives communales décrivent presque toutes, comme en 1768, des populations

45. R. ROMANO, *Commerce et prix du blé à Marseille*, Paris, 1956, p. 79.

46. R. ROMANO, *Commerce et prix du blé à Marseille*, Paris, 1956 ; Ch. CARRIERE, *Négociants marseillais*, Marseille, 1973 ; G. RAMBERT (sous la direction de), *Histoire du Commerce de Marseille*, est utile, pour le XVIII^e siècle en particulier.

d'exploitants propriétaires qui ne parviennent plus à emprunter, « jusqu'à la saison prochaine », les semences qu'ils ont dû consommer, et des communautés qui ont à leur charge le tiers ou la moitié de la population pendant la morte saison, si les oliviers, ressource de décembre, ont péri. Mais on ne constate pas à cette époque les grandes mortalités antérieures. Il s'agit de problèmes économiques et sociaux et non de désastres démographiques analogues à ce qu'on sait de « l'année-récolte » 1693-1694, par exemple. De ce fait un soupçon peut venir : et si les textes qui évoquent la pénurie du blé, ses prix excessifs, la difficulté de s'en procurer se trouvaient également désigner des démarches et des problèmes spéculatifs engendrés par les mauvaises récoltes plus au nord, qui incitaient ceux qui avaient plus de récolte que leur consommation à le vendre plus cher ailleurs, en dépit d'ordonnances, d'édits, de règlements urbains, de sermons mille fois répétés et conservés dans les archives ? A l'échelle des quelques centaines de charges de blé disponibles sur le marché villageois, celui qui en vendait trente vers Valence ou vers Grenoble provoquait une pénurie localisée qui poussait à une cherté imprévisible. Les clients pouvaient se rabattre sur l'orge ou « le légume » mais l'incident suffisait à agiter la vie du village plusieurs semaines, on l'enregistrait au « livre de bord » de ses délibérations. C'est une hypothèse. Ce n'est ni une impression, ni un résultat : les écritures sont inexpressives, quoiqu'attachantes.

A ce raisonnement s'opposerait d'ailleurs, outre les lois et le peu de cette « matière sèche » disponible, le prix des convois de muletage. On peut tenter de calculer le prix d'une charge de blé récoltée du côté de Chateaufort, de Tarascon, de Mollégès ou de Graveson et vendue en Charente en 1709. Ce voyage aurait mis la charge de blé à 30 L au moins⁴⁷ à supposer qu'on la laissât à Rognonas pour 8 LBS, prix moyen du XVII^e siècle. Encore aurait-il fallu trouver des bêtes pour ces transports. Elles n'existaient nulle part en nombre suffisant pour transporter vers chaque habitant d'une province sinistrée une charge de 240 livres de grain, qui d'ailleurs n'aurait pas existé en réserve même, si la Provence avait pu échapper à la mauvaise récolte.

Ceci dit, l'hiver de 1709 et la famine de 1710, autant qu'on puisse en juger par le terroir de Marseille et la ville dont le climat est plus doux que celui de l'intérieur de la Provence, provoquèrent exactement la même famine et la même répartition de cette mortalité dans l'automne et l'hiver qui suivirent la perte de la récolte que dans le reste du royaume. Les épidémies s'y ajoutèrent évidemment dès l'été 1709, malgré les « mares » d'orge semées au dégel et qui produisirent beaucoup, mais provoquèrent ces épidémies, dont beaucoup de pauvres et quelques autres avec eux furent victimes. Il y eut quelques troubles en ville. C'est un schéma d'autant plus probant que dans un port comme Marseille, les navires auraient pu modifier la situation dans un délai

47. Prix des années 1770 (dévaluation de 1726 et précédents corrigées approximativement) cités par Expilly, *Tableau de la population de la France* (1780) : 40 sols par jour pour un cheval à Paris (p. 12) et (p. 18) « L'hôtelier ne prendra, pour la grande mesure d'avoine, à la marque du Roi, que 13 sols, et pour le foin, tant pour le jour que la nuit, que 12 sols ». Autres documents : distributions de semences à Noves, en 1629-1630 (122 EHI, A.D. B.d.R.).

relativement bref : a contrario, c'est dire ce que fut ailleurs cet hiver de tragique mémoire.

« En 1693-1694, on observe cherté, et mortalité élevée en 1695 », si l'on peut hasarder une formulation du même genre que celle qui évoque « le terrible hiver de 1710 ». Il n'est pas possible de présenter une explication plus complète sur la base des recherches effectuées à ce jour sur ce sujet. La hausse des grains dans le royaume en a-t-elle fait tirer de la Provence. Nous avons observé qu'il est peu fondé de considérer la Provence d'avant 1730 comme un grenier à blé.

Cette hausse entraîna-t-elle une hausse égale dans le midi ? Mais la récolte de 1694 « fut bonne ». Alors pourquoi ? Dans une ambiance de réprobation sévère concernant tout ce qui était transaction sur les blés, laquelle se renforce à mesure que l'on recule dans le temps, les gens ne spéculaient guère sans qu'il y eut prétexte d'une nécessité administrative ou morale, une sorte d'assouplissement de l'interdit plutôt qu'une autorisation. L'année 1695 a-t-elle été mauvaise pour les céréales en Provence ? La disette de blé, signalée par les historiens locaux en 1692-1694, sans que l'on sache s'il s'agit du royaume, de la région ou de quelques localités, est passée en 1695. On signale une récolte abondante en 1698... En attendant une étude précise de ces récoltes, il n'est guère possible d'en dire plus.

Il faut donc se reporter au comptage des registres paroissiaux, y situer les baisses du nombre des mariages, des baptêmes et des sépultures. Au XVII^e siècle la diminution du nombre des mariages, quand il ne s'agit pas de feuillets isolés dont certains sont perdus, et si les actes sont rédigés à la suite, conformément aux édits, est le meilleur repère dans ces chronologies qui, d'après ce que j'ai relevé à Géménos, Graveson, Mollèges, Cuges, Eyragues, ne sont pas en Provence contradictoires de la chronologie générale des grandes catastrophes dans le reste du royaume., si l'on remplace la famine ponctuelle d'une ou plusieurs années-récoltes par l'étude des fluctuations décennales des mariages. Une étude plus complète de ces questions doit paraître. On constate assez nettement à Cuges un nombre moyen annuel de mariages assez bas en 1628-1632, puis assez élevé en 1633-1638, puis moindre en 1639-1647, un peu plus élevé en 1651-1658, très bas en 1659-1663 (retour à la situation du début du siècle), et très élevé à partir de 1671 et surtout de 1690. Le nombre des mariées par génération est inférieur à la moitié des naissances entre 1598 et 1680 : 40 % arrivent au mariage. C'est dire la faible importance numérique du célibat quand la paix civile favorise la nuptialité ou si les récoltes ne sont pas trop mauvaises. Quoiqu'il en fût on retrouve les dates de 1630, 1649-1655, 1661-1662, 1675, 1695 (?), 1709-1710.

Il y a d'ailleurs un nombre variable d'autres années difficiles : s'agissait-il de problèmes climatiques localisés⁴⁸, de spéculations restreintes, d'épidémies ?

48. Le débat sur le « petit âge glaciaire » comporte évidemment des incidences démographiques, par exemple sous cet angle : n'importe qui peut constater que l'universel noisetier et l'omniprésent ormeau des XVIII^e-XIX^e siècles disparaissent des documents plus récents ; ce n'est peut-être pas une « révolution démographique », mais le débat existe.

On connaît la date des épidémies de peste, parfois le nombre des victimes, surtout pour les villes, si tant est que la peste atteignît les campagnes. Pour Marseille, la peste qui ne s'était pas manifesté depuis 1476 frappe en 1547, emportant 8.000 personnes d'après les auteurs, puis en 1557, 1580, 1581, 1586, 1587⁴⁹ puis en 1630 et à nouveau en 1649-1650. On retrouve là une classique chronologie. Celle de 1720 est la plus connue parce qu'à l'époque la ville était mieux administrée et le port plus prospère. La fuite de plus de 30.000 ou 40.000 habitants ne passa pas inaperçue. Le fait s'était déjà produit en 1587 au moins : c'était le seul remède contre ces terribles épidémies. Depuis cette date, c'était probablement une espèce de tacite législation municipale. On connaît l'épidémie de variole de 1704-1705⁵⁰. Mais plus avant dans le siècle les recherches manquent sur ce sujet : il n'est pas possible d'expliquer la mortalité de 1699. Comparée à l'Italie proche⁵¹ et à l'Espagne plus lointaine, ce XVII^e siècle épidémique provençal semble être aussi celui des villes : la « peste » de 1719 à Milan est la plus grande mortalité du siècle. Les pestes relevées par P. Chaunu le long du littoral espagnol⁵² concernant les villes plus que les campagnes. En Provence des noms reviennent : Marseille, Aix, Toulon, Arles, Draguignan peut-être. Dans les campagnes, ces épidémies n'avaient peut-être pas la même virulence. Il en est peut-être d'elles comme de « ces cent vingt villages des Cévennes brûlés sous Louis XIV » et dont les registres paroissiaux se portent fort bien aux Archives départementales de Mende. Les décès n'étant pas enregistrés en général dans les « temps contagieux » une réponse définitive est impossible. Il en est de même des pestes

49. VILLENEUVE, *Statistique des Bouches-du-Rhône* (1827). De la peste de 1580 et de 1581, on venait de retrouver peu avant la parution de l'ouvrage, construisant au Pharo, les fosses et les squelettes « très nombreux ». Ceux de 1720 « sont tombés en poudre » lorsqu'on a démolí la casemate du Fort Saint-Jean où le Chevalier Roze et ses forçats avaient murés ceux de l'esplanade de l'évêché ; les autres sont peut-être toujours sous les quartiers du boulevard des Dames, mais la chaux vive a dû aussi les réduire « en poudre ». (Gaffarel et Duranty, *La Peste de Marseille*, ouvrage que celui de C. CARRIERE, COURDURIE, REBUFFAT n'a pas fait oublier). La seule critique qu'il attire n'est qu'un regret consécutif à un événement stupide ultérieur : un incendie issu d'un poêle rudimentaire a détruit vers 1927 aux anciennes Archives Municipales le recensement nominatif des disparus de la peste de septembre 1721, et des inventaires divers, que ces auteurs avaient oubliés de compter en leur temps. Pour les papiers de l'Hôtel de Ville de Paris, Michelet en avait recopiés ou transcrit sur fiches un grand nombre. Mais personne ne l'a fait pour ces documents, créant ipso facto ou artefacto, une lacune qui n'existait pas à ce point et que l'analyse statistique aurait pu éliminer en... 1911. (Toutes ces questions dans *La Population de Marseille de 1694 à 1830*, très inédite, 1971. J'ai réuni à l'époque tous les débris de cette documentation).

50. Grâce à J. MATHIEU, *Marseille, Statistique et Histoire. Marseille, 1879, op. cit.*

51. Toutes ces mortalités du XVII^e siècle italien sont répertoriées et mesurées dans « *Population* », numéro spécial Chronologies, septembre 1977, p. 414-415 (L. DEL PANTA et M. LIVI-BACCI, « Intensité et diffusion des crises de mortalité en Italie »).

52. P. CHAUNU, *La Civilisation de l'Europe Classique* (Arthaud, 1966, pp. 216-223). Beaucoup de chiffres désolateurs dans les papiers de l'époque, peu de critique épidémiologique depuis. Il n'est pas question de réduire systématiquement tous ces désastres à des incidents, mais chacun de ces chiffres a une histoire particulière, ils ne s'additionnent pas et concernent surtout les villes.

du XVI^e siècle et de la « peste noire » du Moyen Age. Il ne faut pas reprocher au XVII^e siècle provençal le désordre et les lacunes de ses archives : les choses s'améliorent après 1690. A vrai dire une réponse assez juste à ces questions serait la suivante : on trouve ailleurs le schéma classique des crises de subsistance sur 100.000 ou 200.000 km², alors qu'ici et à ce point de mes relevés on ne trouve pas, entre des années de crises, difficiles d'ailleurs à répertorier, une simultanéité, même au niveau de la viguerie ou du terroir de Marseille, des événements de nature à parler de famines ou de chertés générales. On a souvent l'impression qu'il n'y a qu'un seul marchand de blé, qui circule d'une paroisse à l'autre et d'une année sur l'autre sans repasser jamais par le même clocher !

On en vient à se demander si les villes ne permettraient pas de situer les crises dans le temps plus facilement que les campagnes, avant l'organisation de leur approvisionnement en blé, puisque la population y dépendait entièrement des prix ou de la collecte possibles dans les environs plutôt que du commerce maritime. Mariages et baptêmes y situent d'inexplicables difficultés, sociales ou autres : l'inventaire des archives communales de Toulon⁵³ comporte un tableau du nombre d'actes dans les deux paroisses de 1669 à 1688 : c'est « le premier Louis XIV », qui est au « second Louis XIV » ce que « le premier XVII^e siècle » serait à son long règne (1661-1715). L'utilité démographique de ce relevé est évidente pour notre propos :

	Baptêmes	Mariages
1669.	1.090	230
1670.	1.044	297
1671.	1.265	287
1672.	1.277	250
1673.	1.091	163
1674.	1.159	277
1675.	1.150	190
1676.	953	219
1677.	1.234	303
1678.	1.183	372
1679.	1.449	245
1680.	1.270	305
1681.	1.283	189
1682.	1.127	284
1683.	1.521	228
1684.	1.251	266

Le rétablissement de la paix civile dans le royaume est générateur de mariages : dix années se situent au-dessus de la moyenne annuelle (259) entre

53. *Inventaire sommaire des Archives Communales de Toulon*, Série GG244 par Auguste AUDEMAR. Toulon, 1866.

1669 et 1688 mais en 1673, 1675, 1681 leur nombre est bien plus faible, presque moitié moins en 1673. Or 1673 et 1675 sont bien, dans l'est du royaume, des années difficiles dans une période de « relative facilité frumentaire »⁵⁴. La diminution la plus importante du nombre des baptêmes est d'ailleurs une suite de cette diminution des mariages en 1676. C'est en ce sens, mais au prix de bien des approximations, qu'on retrouve en Provence la chronologie générale établie dans le reste des provinces⁵⁵.

De même à Marseille, si 1693-1694 ne constituent pas l'espèce d'illustration de ces catastrophes que ces années imposent dans le Bassin parisien ou ailleurs, on peut supposer que la crise du milieu du siècle et celle de 1709-1710 sont bien perceptibles, en laissant de côté l'augmentation du nombre de sépultures en 1699, inexplicquée, et la variolite très violente de 1704-1705⁵⁶. Le nombre des sépultures enregistrées en 1646-1654 dans les quatre paroisses de la ville situerait la crise en 1651 aux Accoules, 1652 et 1654 à Saint-Laurent, 1651 à Saint-Martin, 1652 à La Major, mais les registres sont tous lacuneux en 1649, plus 1650 aux Accoules et 1647-1648 à La Major : le nombre relativement faible des sépultures après ces lacunes laisse supposer le pire dans ces années 1649-1650 avec quelque vraisemblance, mais il s'agit là d'une hypothèse classique, plutôt que d'une affirmation.

	Les Accoules	Saint-Laurent	Saint-Martin	La Major
1646 . . .	541	51	356	64
1647 . . .	617	47	354	manque
1648 . . .	430	44	309	manque
1649 . . .	lacune	lacune	lacune	manque
1650 . . .	lacune	32	202	32
1651 . . .	699	54	475	58
1652 . . .	526	65	298	67
1653 . . .	521	39	461	66
1654 . . .	485	70	427	65

En 1709-1710, au contraire, même sans cette lettre de l'Abbé Giraud, tout à fait semblable à ce qui se constatait et s'écrivait ailleurs dans la chronologie de l'hiver, des subsistances, de la famine, des épidémies, et de l'action des « accapareurs », on retrouverait le schéma le plus fréquemment attesté par les comptages de baptêmes et de mariages en particulier : le froid de janvier 1709 n'est pas le plus meurtrier, bien que la ville ne fût guère équipée pour un tel hiver : chacun brûlait, après épuisement des réserves de bois et de charbon, chaises, tables et paillasses en espérant la fin de ces terribles

54. F. LEBRUN, in *Annales ESC*, 1980, p. 205 et sq.

55. *Id.*

56. M. TERRISSE, *La population de Marseille et de son terroir de 1694 à 1830*, thèse inédite.

jours⁵⁷. Mais en décembre 1709, l'épuisement d'une récolte aux deux tiers perdue ramène la famine et le nombre de sépultures, dans les registres, double au moins jusqu'en juin ; celui des mariages, qui augmente après juin 1710 assez nettement à l'inverse du mouvement saisonnier, en particulier à Saint-Martin et aux Accoules, (soit 3/5 de la population totale) fait supposer que beaucoup avaient été reportés, leur nombre passant en 1709 et 1710 à 99, 71 et 48 dans les trois paroisses de La Major, Saint-Laurent et Saint-Ferréol, soit en diminution de 115 par rapport à 1708, où ces trois églises en virent célébrer 313. De même dans la campagne céréalière de Mazargues, le nombre des sépultures enregistrées, qui est en moyenne de 32 entre 1707 et 1715 passe à 58 en 1709 et à 98 en 1710, quelle que soit l'interprétation de ces chiffres⁵⁸. Le nombre des baptêmes passe de 52 en 1707-1709 à 25 en 1710 puis à 67 en 1711. A Marseille il n'y a dans les cinq paroisses que 2.443 baptêmes au lieu de 1.924 en 1709 et 3.278 en 1708, soit une diminution de 835, proche du tiers ; en 1711 la crise est passée : 3.224 naissances, comme en 1712 : 3.338⁵⁹. Le nombre des conceptions tombe de 53 en septembre 1709, et de 45 en octobre, à 22 en novembre avec le début de la disette, à La Major ; de 96, 91, 80 en août-septembre-octobre 1709 à 43, 49, 66 les mois suivants. Cette diminution est à peu près générale et dure jusqu'en juin 1710⁶⁰.

Voici donc à Toulon, Marseille et Mazargues des difficultés démographiques plus ou moins apparentes dans les comptages de registres : 1649-1652, 1675, 1709-1710. Ces registres urbains sont, avant 1715, à l'inverse de la période qui suit, de plus faciles moyens d'en établir une chronologie en Provence que d'innombrables comptages de registres ruraux, à condition de laisser les épidémies de peste là où elles se produisaient, c'est-à-dire en ville ; sauf cas de fuite trop tardive, bien après l'extension du fléau, les fuyards, soit par leur décès, soit par quelque contagion occasionnelle et limitée, laissant croire le fléau plus étendu qu'il n'était hors les murs, les routes, et les étapes.

Les chiffres lancés à l'époque, 50.000 à Milan ou à Marseille, ne sont guère compatibles avec des villes de 40 à 50.000 habitants à demi-vides ou même aux trois quarts désertes pour des mois et des semestres. Ceux des XVI^e et premier XVII^e siècles, bien que tout aussi fantaisistes, sont plus croyables, paradoxalement, que ceux de 1720 en pleine activité statistique de la Régence : 6.000, 8.000 entre 1575 et 1650, lorsque Marseille dans les mêmes

57. *La population de Marseille, op. cit.*

58. *Id.*

59. *La population de Marseille et de son terroir de 1694 à 1830, op. cit.* Sans exagérer la portée de ces recherches, on y trouve une image cohérente, à peu près complète, et sans anachronisme, des données démographiques marseillaises entre l'essor de son port vers 1670 et la fin de l'Ancien Régime, ainsi que la géographie statistique de son terroir rural.

60. Le nombre des sépultures était peut être présenté dans les années difficiles pour appuyer des doléances fiscales, l'enregistrement y était alors plus complet. Mais 98, c'est quand même presque le double des 58 baptêmes, qui eux sont complètement enregistrés, surtout à Mazargues, ce que prouve une monographie en cours fondée sur la reconstitution des familles.

remparts qu'en 1666 (ou dans ces limites jusqu'à 1730 environ) avait de 40.000 à 45.000 habitants, les terrains de la Charité, de l'Hôtel-Dieu et bien d'autres s'y trouvant vides d'habitants. Il n'a jamais été question de chiffres plus élevés avant 1720. Il est difficile de croire qu'ils le furent à proportion quand elle comptait 50.000 habitants, mais ce n'est pas impossible⁶¹. Aix, accru de sa ville « mazarine », ne dépassait pas vers 1650, les 21.852 habitants de 1765 ; Arles dans ses murs sans changement, 15.491 ; Toulon 24.961 ; Draguignan, Tarascon, Grasse, Brignoles, respectivement 4.890, 8.585, 8.469, 4.261 dans leurs vieux remparts étriés. Les évêchés ou vigueries où se logeaient les institutions ne dépassaient guère 2.000 habitants quand ils atteignaient ce chiffre : Riez, Senez, Brignoles, Digne réunissaient moins de 1.816, 640, 4.261 et 3.046 habitants. Des bourgs agricoles comme Saint-Rémy ou Saint-Cannat les dépassaient ou les égalaient, sans posséder leurs fonctions⁶². Toutes ces villes ne sont guère peuplées au XVIII^e siècle, à cause des remparts, mais se sont parfois dépeuplées au XVII^e. Un document de 1649 signale par exemple que 600 familles ont quitté Draguignan depuis une date antérieure qui est précisée : sur 4.890 habitants, c'est peut-être beaucoup et on ne dit pas combien sont venues ou revenues. L'essentiel dans tous ces documents était d'apitoyer l'intendance ou le subdélégué ou l'autorité fiscale concernée. Mieux vaut prendre une limite supérieure, le dénombrement de 1765, par exemple, et reconstituer à peu près en pensée la superficie immobilière des ces agglomérations⁶³, pour évaluer la proportion de population urbaine ou prétendue telle avant 1700.



Tel est à peu près l'aspect démographique de l'histoire provençale à ces époques mal prospectées par manque de documentation : il y a beaucoup de comptages possibles, mais dès qu'il est question d'analyse plus précise, tout se brouille sous le regard du chercheur : la publication de quelques résultats supplémentaires, « reconstitutions des familles » en particulier dès que possible,

61. En 1719, l'espace que les nouveaux murs entouraient n'était ni totalement construit, et il s'en allait de beaucoup, ni aussi dense que l'ancienne ville : les immeubles du Cours Saint-Louis et de la Porte de Noailles, à superficie et hauteur égales, contenaient dix fois moins d'habitants. François Raymond dans son Hôtel de la rue Thubaneau habitait avec sa femme, sa fille et une ou deux servantes. Sa bastide ne devait loger qu'un maître-valet et sa famille ; au contraire, cet immeuble que le mistral renversa à la plate-forme vers le même temps contenait tant de monde qu'il ne fut pas possible d'identifier la dizaine de victimes, tisseranes, fileuses et des enfants. Cette distinction entre parties surpeuplées et parties « vides » est très importante s'il s'agit des victimes des pestes successives entre 1580 et 1720, même dans une ville aux trois-quarts évacuée en quelques jours. (Mémorial de Pichatty de Croissainte, premiers jours de l'épidémie et confirmation du soupçon de peste).

62. Chiffres du dénombrement de 1765, sous la direction « technique » de l'abbé EXPILLY, dans le tome V de son *Dictionnaire*, pp. 925 et sq.

63. C'est d'ailleurs par l'estimation de la surface habitable que John Graunt donna la première évaluation plausible de la population de Londres en 1662, refusant des chiffres allant de 2 à 6 millions d'habitants admis à l'époque, pour l'estimer à 380.000 individus, donc moins que Paris, ce que stupéfia ses contemporains, et fonda la science démographique.

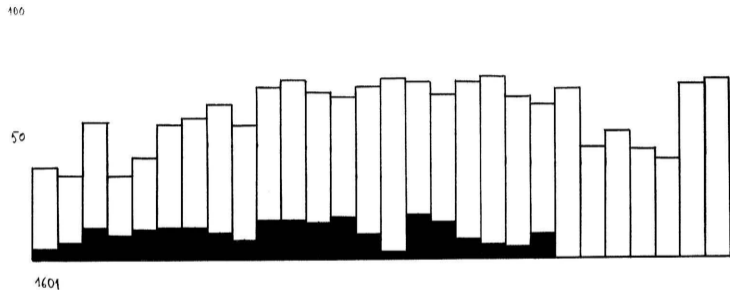
avec quelques bilans sur l'ensemble du siècle, proposera quelques certitudes supplémentaires, s'agissant des cantons étudiés : le mouvement saisonnier des mariages à Ayragues et à Gémenos, qui figure en appendice de cette note, en est une. Comme le reste, il s'agit d'évolutions difficiles à interpréter. L'auteur s'est donc borné à ce qui est difficilement contestable, la documentation et la logique conduisant pour une fois aux mêmes conclusions sur ces points précis.

Michel TERRISSE

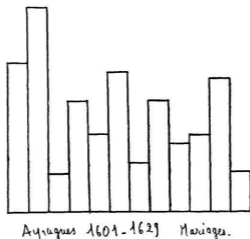
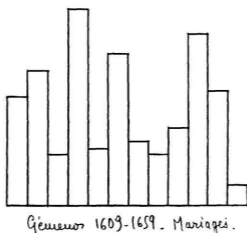
les par famille de la paroisse a 35 f. par fleur
 La grande de M. de chere
 est femme en mariage par mariage. Comme par les
 autres de la paroisse par M. de chere Marie avec
 Margareta Nicolas. Ils ont quatre enfans maries. L'un
 est Joseph a 20 ans. L'autre est Marie a 18 ans. Le troisieme
 est Simon a 15 ans. Le quatrieme est Jean a 12 ans.
 Simon 10 ans. Les autres sont en la paroisse.
 La grande de M. de chere est femme en mariage par mariage. Comme par les
 autres de la paroisse par M. de chere Marie avec
 Margareta Nicolas. Ils ont quatre enfans maries. L'un
 est Joseph a 20 ans. L'autre est Marie a 18 ans. Le troisieme
 est Simon a 15 ans. Le quatrieme est Jean a 12 ans.
 Simon 10 ans. Les autres sont en la paroisse.
 La grande de M. de chere est femme en mariage par mariage. Comme par les
 autres de la paroisse par M. de chere Marie avec
 Margareta Nicolas. Ils ont quatre enfans maries. L'un
 est Joseph a 20 ans. L'autre est Marie a 18 ans. Le troisieme
 est Simon a 15 ans. Le quatrieme est Jean a 12 ans.
 Simon 10 ans. Les autres sont en la paroisse.

est femme en mariage par mariage. Comme par les
 autres de la paroisse par M. de chere Marie avec
 Margareta Nicolas. Ils ont quatre enfans maries. L'un
 est Joseph a 20 ans. L'autre est Marie a 18 ans. Le troisieme
 est Simon a 15 ans. Le quatrieme est Jean a 12 ans.
 Simon 10 ans. Les autres sont en la paroisse.
 La grande de M. de chere est femme en mariage par mariage. Comme par les
 autres de la paroisse par M. de chere Marie avec
 Margareta Nicolas. Ils ont quatre enfans maries. L'un
 est Joseph a 20 ans. L'autre est Marie a 18 ans. Le troisieme
 est Simon a 15 ans. Le quatrieme est Jean a 12 ans.
 Simon 10 ans. Les autres sont en la paroisse.
 La grande de M. de chere est femme en mariage par mariage. Comme par les
 autres de la paroisse par M. de chere Marie avec
 Margareta Nicolas. Ils ont quatre enfans maries. L'un
 est Joseph a 20 ans. L'autre est Marie a 18 ans. Le troisieme
 est Simon a 15 ans. Le quatrieme est Jean a 12 ans.
 Simon 10 ans. Les autres sont en la paroisse.
 La grande de M. de chere est femme en mariage par mariage. Comme par les
 autres de la paroisse par M. de chere Marie avec
 Margareta Nicolas. Ils ont quatre enfans maries. L'un
 est Joseph a 20 ans. L'autre est Marie a 18 ans. Le troisieme
 est Simon a 15 ans. Le quatrieme est Jean a 12 ans.
 Simon 10 ans. Les autres sont en la paroisse.

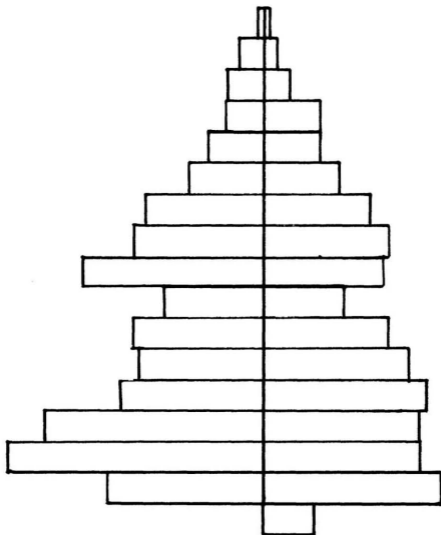
1 - Exemple d'un véritable recensement nominatif, mais imparfait très probablement d'après la structure par âges, et unique dans ce village, (Rognonas, 1696). Ce hameau avait 368 habitants en 1765, et 341 d'après ce recensement (nourrissons non recensés).



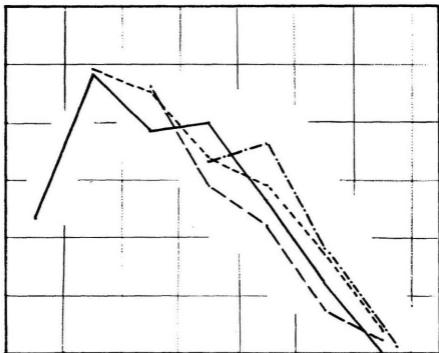
2 - Baptêmes et mariages en 1601-1625 à Ayragues. Avant toute reconstitution des données familiales, il est possible de constater que le nombre des naissances au début du siècle, dépend fortement dans ses variations annuelles ou décennales de celui des mariages. Le quotient du nombre des baptêmes par celui des mariages, mesure très approximative, est de 5,36. Le rapport de masculinité à la naissance est de 104,68 (= 105) en 1601-1625. Non datur casus.



3 & 4 - Le mouvement saisonnier des mariages dans deux villages de Basse Provence (qui avaient respectivement 1.988 et 1.240 habitants en 1765), Ayragues et Gémenos : on observe une diminution du nombre des mariages de janvier après 1630, et l'effacement relatif des minima traditionnels de carême, de l'été et de l'Avent, (ce dernier moins affecté par cette évolution, ce qui rend encore plus significative la réduction de leur nombre en janvier). Il s'agit peut être d'une influence espagnole en matière de dispense de carême, plus vraisemblablement d'une insécurité rurale qui réduit les travaux des champs et l'autorité du curé en matière de refus de marier, ce qui était courant en période de difficulté. Après la peste de Marseille, « l'évêque aurait voulu une fois empêcher ces mariages, mais on lui faisait des menasses qui auraient chargé sa conscience », dit une chronique officielle de cette épidémie. En 1618-1621, le désordre de la répartition mensuelle des conceptions et des mariages pourrait faire penser que la mauvaise récolte de 1618 s'est étendue à la Provence, mais un comptage très précis des mariages situerait les difficultés en 1619 ou 1620, si telle est l'explication : déception ordinaire des recherches sur ce sujet en Basse Provence.



5 & 6 - Le premier diagramme (642 baptêmes de 1584-1598) ressemble au second (1.692 baptêmes 1601-1630). Les six premiers mois comptent davantage de conceptions que le reste de l'an, où se situent la moisson, le battage, les labours, les vendanges, la cueillette des olives, mieux marquée en 1584-1598, s'il ne s'agit pas d'autre chose qu'en 1601-1625 en décembre. La différence entre les six premiers mois et les suivants se maintient après 1600 : en 1584-1598, la première moitié de l'année compte 662 conceptions sur 1.000, 677 en 1601-1635. Octobre et novembre apparaissent plus féconds dans le diagramme des années 1584-1598 mais c'est la seule nuance.



7 & 8 - Lorsqu'il y a désir d'agir d'une manière quelconque sur le nombre d'enfants mis au monde, l'âge au mariage a une influence importante sur la disposition de ces courbes. Elles sont alors très nettement séparées, et non confuses. Il n'y a donc aucun indice, aux âges habituels du mariage, d'une volonté « malthusienne » ou contraceptive d'après le taux de fécondité observés. Les courbes du bourg de Lambesc présentent les mêmes caractères que celles de Gémenos, mais les taux de fécondité y sont plus élevés.